

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2016

Convocation du 11 Février 2016

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/CAVET Carole/
DEHESTRU Marc/ /BAUD Mickaël/GEROUDET Francis/
Absent excusé : Mr DEHESTRU Jérôme/ VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/BERNARD DE
DOMPSURE Alix/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PRESENTATION DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA VALLEE D'AULPS PAR MR
PIERRE GILLET, DIRECTEUR

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- VOTE, A L'UNANIMITE, COMME IL SUIT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 POUR LES
4 BUDGETS / (pour le vote Mme MUFFAT Sophie se retire de la séance)

	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
Commune	283 287.86	412 158.41	128 870.55	445 643.14	383 862.64	- 61 780.50
Eau/Asst.	65 173.92	168 161.49	102 987.57	14 361.95	209 606.36	195 244.41
Zone Village Arbroz 566.27		000	000	000.00	- 92 566.27	000 - 92
C.C.A.S.	393.00	537.29	144.29			

- VOTE, A L'UNANIMITE, LE COMPTE DE GESTION 2015 DE LA TRESORERIE POUR LES
4 BUDGETS.

- DONNE SON ACCORD A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DACIA DUSTER POUR LE
SERVICE DE L'EAU.

- PREND CONNAISSANCE DES DIFFERENTS DEVIS DE TRAVAUX NECESSAIRES A
L'ACHEVEMENT DE LA ROUTE DU COUARD D'AMONT.

- RENONCE AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES A 1214 et A 1216
SITUEES ROUTE DU COL, ET SUR LES PARCELLES A 4332 et A 4338 SITUEES AU

LIEUDIT LE COUARD.

- EMET UN AVIS FAVORABLE A LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL, POUR UNE CONSTRUCTION AU PLAN, SOUS RESERVE DE FAIRE REALISER UNE ETUDE DE SOL.

- EST INFORME DU NON POURVOI EN CASSATION DE LA SOCIETE LATURNE , POUR LES DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE MME LUCENAY ET DE MME FORESTIER.

- EXAMINE LE PROJET DE CHANGEMENT DES HORAIRES SCOLAIRES POUR LIBERER LES MERCREDIS DE L'HIVER, APRES REALISATION D'UNE ENQUETE AUPRES DES PARENTS.

- PREND CONNAISSANCE DE L'AVANCEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.

- DECIDE DES TRAVAUX EN FORET A FAIRE REALISER PAR L'ONF EN 2016.

- EST INFORME DE LA REPRISE DU DOSSIER DE LA ROUTE FORESTIERE.

- EST INFORME DU PROJET D'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE MOYENNE TENSION, PAR ERDF, A PARTIR DU CARREFOUR D'ESSERT ROMAND.

- DELIBERE SUR LA SUPPRESSION ET LA CREATION D'EMPLOI SUITE A UN AVANCEMENT DE GRADE (Adjoint Administratif Territorial Principal).

- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 25 Février 2016

Le Maire,
MUFFAT Sophie